

Immeubles à Lausanne et à Pully : W. Vetter & J. P. Vouga, architectes FAS, Lausanne

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **40 (1953)**

Heft 1: **Wohnbauten - Hausgerät**

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-30929>

Nutzungsbedingungen

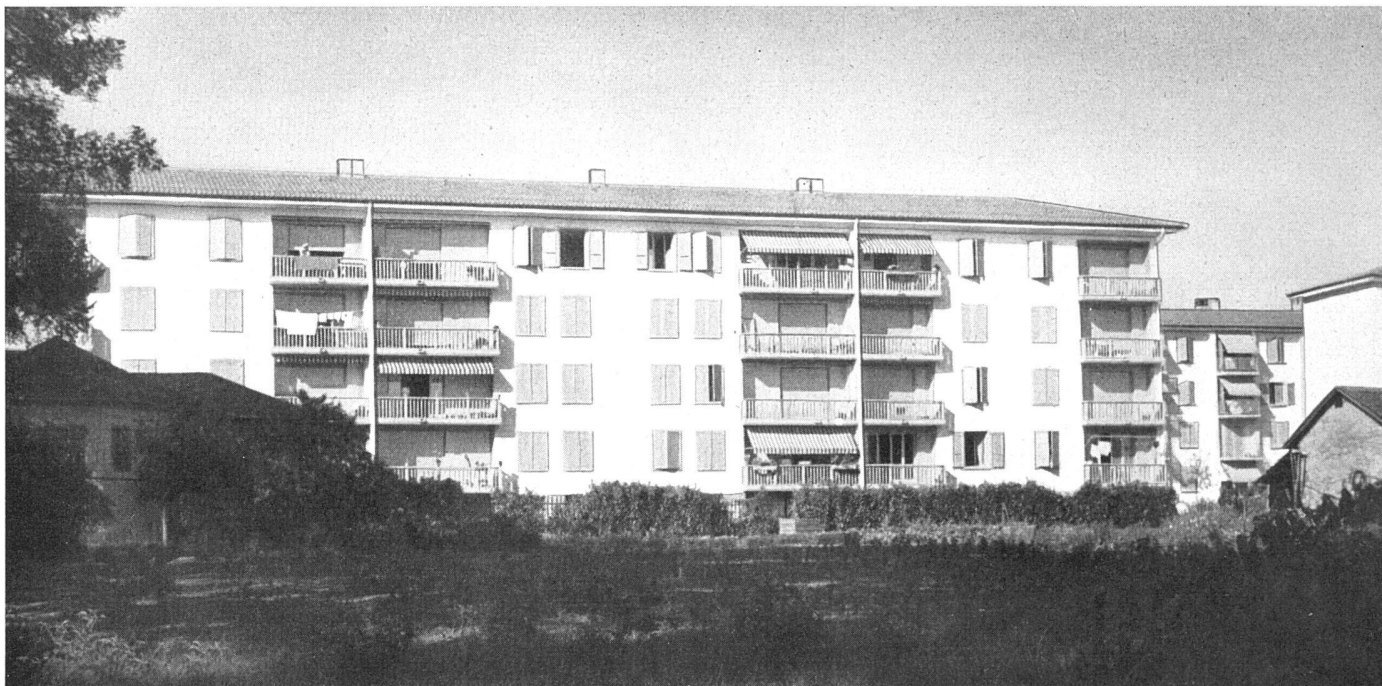
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Immeuble Montoie, façade sud-ouest | Südwestfassade des Wohnblocks | South-west elevation

Immeubles à Lausanne et à Pully

1949/50, W. Vetter & J.P. Vouga, architectes FAS, Lausanne

Immeuble Montoie à Lausanne

Points de vue d'urbanisme: Les deux bâtiments reproduits ici font partie de la Cité d'habitation de Montoie édifiée sur l'emplacement d'un cimetière désaffecté. Quatre bâtiments comprenant en tout 120 logements ont été construits en 1949/50 par les architectes Favarger FAS, Berguer & Haemerli et par nous-mêmes. Trois autres compléteront le quartier lorsque la ville de Lausanne pourra disposer du terrain. La disposition d'ensemble de la cité, création du Service du plan d'extension, est d'une raideur assez discutable par sa symétrie sur un axe nord-est/sud-ouest. Néanmoins, les immeubles, par l'importance de leurs volumes, contrastent heureusement avec l'agglomération de «villas» et de petits immeubles qu'un règlement désuet imposait dans ces quartiers périphériques jusqu'au moment où la loi vaudoise a permis, par l'heureuse introduction du «plan de quartier» de se libérer des entraves du règlement dans tous les cas où subsiste un vaste espace peu ou non bâti. Il va de soi que la concentration des volumes a pour contrepartie la création de vastes espaces verts, ce qui va être le cas d'une façon très heureuse pour les immeubles de Montoie puisque d'autres constructions ne sont pas en-

visagées sur l'immense parc que deviendra le cimetière actuel.

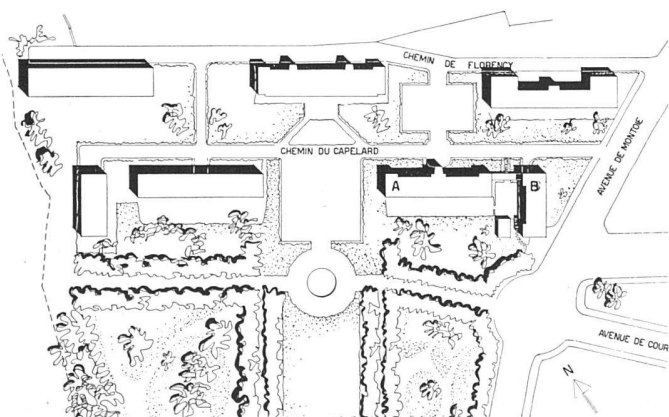
Organisation fonctionnelle: Le principe de la galerie de circulation a été adopté pour les deux immeubles destinés à des familles à revenus modestes et subventionnés à 30%. Dans celui de 30 mètres (16 logements), l'escalier se trouve à une des extrémités; il est au centre dans celui de 50 mètres (24 logements). Les logements sont de deux et trois pièces, tous traversants, ce qui nous a amenés à rendre les refends porteurs. Aucune pièce n'ouvre sur les galeries de circulation.

Pour parer à l'inconvénient des galeries de circulation, les fenêtres des cuisines s'ouvrent à 1 m 80 du sol, mais un panneau de béton translucide éclaire abondamment la cuisine.

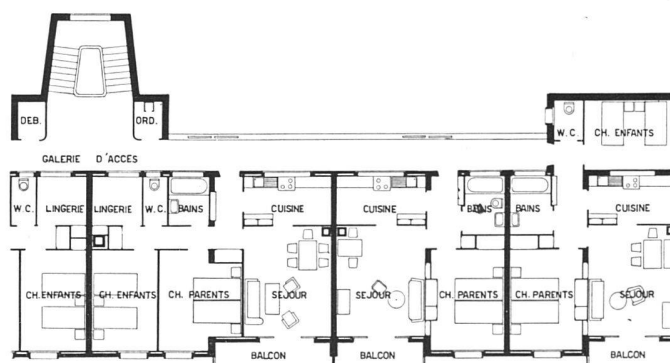
Construction: La construction est traditionnelle à l'exception des parapets de balcons qui sont en éléments préfabriqués de béton.

Les loyers sont respectivement de fr. 75.- et 93.- pour les logements de 2 et 3 pièces.

Plan de situation 1:3500, A et B immeubles exécutés | Situationsplan, A und B ausgeführte Laubenganghäuser | Site plan, A and B executed flats



Immeuble Montoie, plan 1:300 | Wohnungsgrundriß (Hälfte de Blocks A) | Floor plan of half a block (A)





Immeuble à l'Avenue du Collège, à Pully, façade sud | Fassadenausschnitt | Part of south elevation

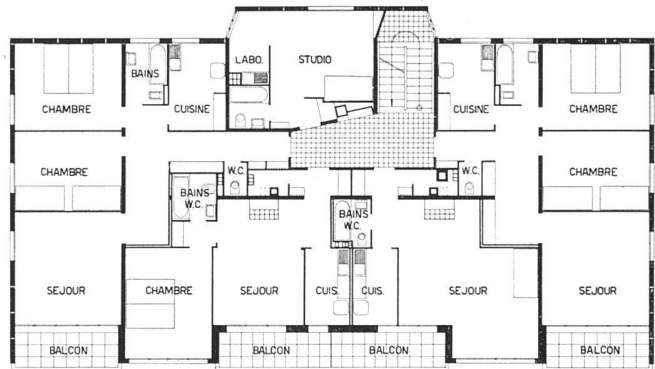


Façade postérieure et corps d'escalier | Rückfassade mit Treppenhaus | Rear elevation with staircase

Immeuble à l'Avenue du Collège à Pully

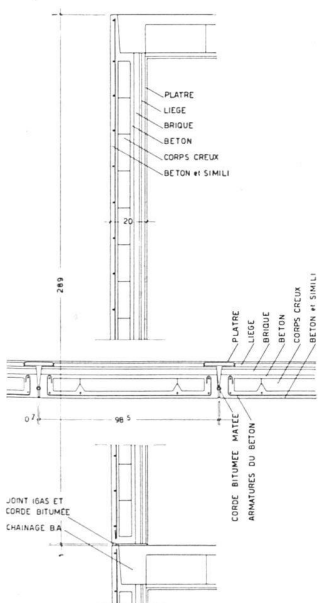
Système de construction: L'intérêt de cet édifice réside dans sa construction en éléments de façade préfabriqués et porteurs. Les façades latérales et postérieure sont constituées d'éléments de béton à vide d'air d'une hauteur d'étage de 1 m de largeur et de 20 cm d'épaisseur finie. Le parement extérieur est en simili-pierre poncée à la meule, l'isolation est assurée par une plaque de liège de 2 cm en parement intérieur. Seul l'enduit de plâtre a été fait après coup une fois le joint rendu étanche par une corde goudronnée matée. Le contreventement est assuré par les murs de refend, par les dalles et par un chaînage qui, dans l'épaisseur des dalles, lie ensemble tous les éléments. Les avant-corps de la façade sud, de même que les parapets de balcons sont également préfabriqués. Certains éléments, tels que les meneaux de la façade nord, les tablettes de fenêtres et de balcon, sont en béton poli. Les faces des loggias dont les murs en briques sont enduits au ciment ont été peintes en rouge et en bleu. La construction a coûté légèrement plus cher qu'une construction en traditionnel. On peut cependant la considérer

comme la mise au point d'un prototype dont doivent bénéficier les réalisations ultérieures. Elle a été édifiée en 5 mois et 3 semaines. Les éléments préfabriqués ont été étudiés par le bureau technique Granito S.A. et exécutés à Bussigny (Vaud) par l'entreprise Granito.



Etage 1:300 | Wohnungsgrundriß | Typical floor plan

Coupe du mur extérieur 1:70 | Außenwandschnitt | Cross section of the outer wall



Montage des éléments de façade préfabriqués | Montage der vorfabrizierten Fassadenelemente
Erection of the prefabricated wall elements

